



Conseil Economique  
et Social

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/Sub.2/1998/29  
13 juillet 1998

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS/ARABE

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la lutte contre  
les mesures discriminatoires et  
de la protection des minorités  
Cinquantième session  
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX INTERVENUS DANS DES DOMAINES  
DONT LA SOUS-COMMISSION S'EST DEJA OCCUPEE  
OU POURRAIT S'OCCUPER

Note verbale datée du 9 juin 1998, adressée au secrétariat  
de la Sous-Commission par la Mission permanente de l'Iraq  
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République d'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies à Genève présente ses compliments au secrétariat de la cinquantième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et a l'honneur de présenter une note intitulée "Rôle du Gouvernement britannique dans l'utilisation de l'uranium appauvri contre le peuple iraquien pendant la guerre du Golfe" \*.

La Mission permanente de la République d'Iraq vous serait obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note en tant que document officiel de la Sous-Commission à sa cinquantième session, au titre du point 12 de l'ordre du jour.

---

\*L'annexe à la note présentée par le Gouvernement iraquien est traduite d'après un original anglais reproduit tel qu'il a été reçu.

Rôle du Gouvernement britannique dans l'utilisation  
de l'uranium appauvri contre le peuple iraquien

Le Gouvernement iraquien tient à appeler l'attention de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités sur le fait que le Ministère britannique des affaires étrangères vient de reconnaître une nouvelle fois, le 30 avril 1998, que les forces britanniques qui faisaient partie de la coalition qui s'était livrée à une agression contre l'Iraq en 1991 avaient utilisé de l'uranium appauvri en violation de la Charte des Nations Unies ainsi que des instruments internationaux interdisant l'emploi de certaines armes produisant des effets traumatiques excessifs ou frappant sans discrimination. Répondant à une question posée par Amnesty International, le responsable du Département du Moyen-Orient au Ministère britannique des affaires étrangères, M. A.N. King, a indiqué que les chars britanniques avaient utilisé des obus à uranium appauvri pendant la guerre du Golfe sur ordre du Ministère britannique de la défense. Cette nouvelle reconnaissance confirme ce qui avait déjà été admis par de nombreux milieux officiels et non officiels en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis au sujet des crimes de génocide punis par le droit international commis par les forces de la coalition sous la conduite des Etats-Unis d'Amérique (une copie de la réponse de M. A.N. King est jointe en annexe).

L'ancien Ministre britannique des affaires étrangères, David Rifkind, avait lui aussi reconnu, dans une lettre datée du 6 décembre 1994, adressée au membre du Parlement, Malcolm Steel, que les forces britanniques avaient utilisé 88 obus à uranium appauvri lors de l'agression contre l'Iraq et que les Etats-Unis d'Amérique en avaient utilisé beaucoup plus. Dans cette même lettre, le Ministre indiquait que les obus à uranium appauvri dégageaient des matières hautement toxiques lorsqu'ils entraient en contact avec une surface solide, constituant ainsi un danger pour la santé. Différents travaux de recherche scientifique ont apporté la preuve absolue que les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne avaient utilisé de l'uranium appauvri dans le cadre de leurs opérations militaires contre l'Iraq, ce qui avait exposé de vastes parties du territoire iraquien à une pollution radiologique mortelle. On a depuis lors enregistré différentes affections inconnues jusqu'alors en Iraq, telles que des malformations congénitales, des déformations osseuses et d'autres cas inexplicables tels que des pertes de cheveux et d'étranges maladies de la peau parmi les habitants des zones bombardées ainsi qu'une augmentation du nombre de cas de leucémies chez les enfants.

En appelant l'attention sur la question, l'Iraq tient à réaffirmer son droit légitime à être équitablement indemnisé des dommages considérables subis par la population, l'infrastructure et l'environnement iraqiens du fait de l'utilisation de ces armes.

Ministère britannique  
des affaires étrangères et  
des affaires du Commonwealth  
Londres 5W 1A 2AH  
Tél. : 0171 270 3100

Notre référence : No 284/001/98  
30 avril 1998  
Human Relief Foundation  
PO BOX 194  
BRADFORD  
BD7 1YN

Madame/Monsieur,

Nous avons reçu plusieurs cartes postales (copies jointes) de membres du grand public à l'appui de votre campagne relative à l'Iraq. Nous avons répondu à tous ceux qui nous ont écrit.

Sachez que notre réponse se présentait comme suit (encore que nous n'en ayons pas adressé la version intégrale à tous nos correspondants).

Tout d'abord, vous avez voulu savoir "quel rôle a joué le Gouvernement britannique dans l'utilisation d'uranium appauvri contre le peuple iraquien".

Aussi bien les troupes du Royaume-Uni que celles des Etats-Unis ont utilisé pendant la guerre du Golfe des munitions pour blindés à l'uranium appauvri (UA). Le Ministère de la défense a décidé d'utiliser de telles munitions en raison de leur pouvoir, unique, de pénétration cinétique des blindages les plus modernes des chars de combat.

Le Ministère de la défense évalue actuellement à moins de 100 le nombre d'obus à uranium appauvri tirés par les forces du Royaume-Uni contre les forces militaires iraquiennes pendant les hostilités. Ces obus n'ont pas été dirigés contre la population civile iraquienne. Les forces des Etats-Unis ont utilisé pendant la guerre du Golfe beaucoup plus d'obus à uranium appauvri que les forces du Royaume-Uni.

Certains membres des forces iraquiennes, tant militaires que civiles, ont pu être exposés à la combustion de munitions à uranium appauvri pendant ou immédiatement après la guerre du Golfe. L'uranium appauvri est une substance pyrophorique. Lorsqu'un projectile à l'uranium appauvri percute une cible dure (par exemple un char de combat blindé), la combustion de l'uranium qui en résulte produit différents oxydes.

Le Ministère de la défense a fait savoir que les risques associés à l'uranium appauvri sont de deux sortes : un risque d'irradiation, encore que l'uranium appauvri soit une matière de faible activité spécifique selon la définition de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et un risque

d'intoxication chimique, comparable à celui que présentent d'autres métaux lourds tels que le plomb. L'uranium appauvri peut avoir des effets néfastes sur la santé s'il est ingéré, inhalé (par exemple sous forme de poussières d'uranium appauvri aux alentours d'une cible, telle qu'un char touché par un projectile à l'uranium appauvri) ou absorbé (par exemple à partir de fragments incrustés d'uranium appauvri). Le Gouvernement britannique n'a aucune information quant à d'éventuelles pertes en vies humaines au sein de la population iraquienne causées par l'uranium appauvri ou les produits issus de sa combustion.

La deuxième question que vous avez posée est celle de savoir pourquoi le Gouvernement encourage les violations du droit international dont sont victimes les civils iraqiens, et est directement liée à votre troisième question à propos de la résolution 986. Nous n'avons rien contre le peuple iraquien et je peux vous assurer qu'il a toute la sympathie du Gouvernement. Il ne devrait y avoir aucun doute quant à la cause de ses souffrances : c'est Saddam Hussein qui en est responsable. Les sanctions sont dirigées contre le régime iraquien et non contre le peuple. La nourriture et les médicaments n'y ayant jamais été inclus, le Gouvernement, qui soutient un maintien des sanctions contre Saddam Hussein, ne saurait être accusé d'affamer la population. Quant à lever les sanctions, il faut reconnaître que la politique totalitaire et répressive du régime en place en Iraq demeure un des principaux obstacles au progrès du peuple iraquien. Malheureusement, Saddam Hussein a toujours préféré dépenser pour lui-même l'argent de l'Iraq. Depuis la guerre du Golfe, il dispose de nombreux palais présidentiels luxueux. Il continue de consacrer des ressources à l'importation d'armes de destruction massive pour remplacer celles qui sont trouvées et détruites par la Commission spéciale des Nations Unies (UNSCOM). Force est de conclure que Saddam Hussein a cyniquement décidé d'affamer le peuple iraquien pour accroître les pressions sur la communauté internationale de façon qu'elle cède et lève les sanctions.

Depuis 1991, le Royaume-Uni a fait don de plus de 100 millions de livres à l'Iraq, devenant ainsi le deuxième bailleur de fonds de ce pays. Nous sommes aussi coauteurs du projet de résolution du Conseil de sécurité qui a mis en place le programme "pétrole contre nourriture" en vertu duquel l'Iraq est autorisé à vendre du pétrole pour financer l'achat de fournitures humanitaires; en dépit de différents rapports faisant état du contraire, une bonne part des vivres et des médicaments a été fournie et distribuée au peuple iraquien. Vous aurez peut-être noté que le Conseil a également adopté, là encore à l'unanimité, une autre résolution visant à doubler le volume du programme "pétrole contre nourriture" de façon à pouvoir assurer d'urgence au peuple iraquien un surcroît de secours humanitaires. Cette résolution a elle aussi été proposée à l'initiative de la Grande-Bretagne.

A.N. King  
Département du Moyen-Orient  
0171 270 6475

-----